



Lagon de Simpson Bay

Collectivité de Saint-Martin

Préservation de l'environnement

Le lagon de Simpson Bay, espace frontalier de 8 km² entre les deux parties de l'île, représente un véritable enjeu touristique et de protection de l'environnement. Le programme prévoit une gestion environnementale du lagon tout en préservant les intérêts économiques liés à ce plan d'eau.

4 axes d'intervention sont programmés sur le Lagon de Simpson Bay :

L'enlèvement, démantèlement et la dépollution des épaves

La réalisation d'études environnementales

La réalisation d'études socio-économiques

La réalisation et mise en œuvre d'un plan de gestion

Ce projet d'un montant total de 20 544 654,38€ est cofinancé par :

- Le FEDER à hauteur de 5 800 154,39€
- Le Trust Fund à hauteur de 13 000 000€
- L'Etat français à hauteur de 487 769,24€
- La Collectivité de Saint-Martin à hauteur de 1 256 730,75€

INTERREG V-A SAINT-MARTIN / SINT MAARTEN



Thématique :
**Climat, environnement,
transition énergétique**



Montant total :
18 044 500,00€
Montant de la subvention :
5 800 154,39€



Localisation du projet :
Lagon de Simpson Bay

Partenaires



europe-a-saint-martin.eu
europe@saint-barth-saint-martin.gouv.fr